

Cette période de l'après-guerre constitue un lent processus de modernisation politique, économique et culturelle. La France se relève rapidement des destructions provoquées par la guerre et initie une période de prospérité de première importance. Dès 1947, la production nationale atteint le niveau d'avant-guerre et le pays s'engage dans une frénésie de travail où tout semble possible.

Cette période, dite des « Trente Glorieuses », constitue une rupture de premier ordre. La modernisation qui s'en est suivie a provoqué des bouleversements sociaux et des avancées juridiques depuis longtemps en gestation. Même la remise en cause de la croissance, à partir de 1973, ne modifie aucunement cet élan modernisateur malgré quelques « crispations » liées à la récession.

## I. Les « Trente Glorieuses » (1945-1973).

### 1) *Une croissance rapide.*

La croissance est une évolution économique qui se manifeste par un accroissement de la production et une élévation du niveau de vie sur un plus ou moins long terme. Elle se mesure essentiellement à partir de la variation du produit national brut (PNB) ou du produit intérieur brut (PIB). Le PIB englobe l'ensemble des richesses produites sur le territoire d'un pays par des entreprises nationales. Le PNB englobe les valeurs des biens et des services produits par les entreprises d'un pays, que celles-ci se trouvent dans ce pays ou à l'étranger. Pour la France, le PNB équivaut à 99 % du PIB. Lorsque la croissance est ralentie ou négative, on parle de dépression.

De 1945 à 1973, les pays industrialisés ont connu une forte croissance (supérieure à 5% par an) appelée les « Trente glorieuses », selon Jean Fourastié (*Les Trente glorieuses*, Paris, Fayard, 1979). Le développement industriel et de nouvelles logiques entrepreneuriales sont au centre de ce nouveau dynamisme dont profite la modernisation de l'agriculture, des transports et de la distribution.

Pour l'agriculture, les campagnes françaises vivent une véritable révolution dans les années 1950, avec une mécanisation généralisée. Elles comptent plus d'un million de tracteurs au milieu des années 1960, contre 140 000 en 1950. Cela permet une formidable augmentation des rendements, mais entraîne la quasi disparition des ouvriers agricoles et des petits exploitants. L'agriculteur succède au paysan. L'agriculture n'est plus un état, mais une profession. Cette évolution est à relier à partir des années 1960 à la politique de modernisation menée par la P.A.C. au sein de la C.E.E. Le nombre d'actif dans l'agriculture est ainsi passé de 36% en 1946 à 9% en 1975. Les 5 millions d'agriculteurs de 1954 ne sont plus que 4 en 1961, 3 en 1968, 2 en 1975 et 1 million à la fin du XX siècle.

L'industrie se développe en se modernisant et en se concentrant. À l'exemple de l'automobile, le recours au taylorisme et au fordisme se généralise. Caractéristique de la révolution technique des Trente glorieuses, l'automatisation correspond à l'exécution et au contrôle de la production par des automates (« machines ») fonctionnant sans l'intervention de l'homme ou sous son contrôle.

Cette période permet un accroissement de la productivité. Il est important de ne pas confondre le terme de productivité avec celui de rentabilité. La productivité est une mesure de l'efficacité du processus productif, c'est-à-dire de la relation entre le niveau de production et la quantité des facteurs qui l'ont permis. Cette notion d'économie se penche donc sur le rapport entre la production et les moyens nécessaires pour l'obtenir. On distingue une productivité du capital d'une productivité du travail. Cette dernière établit un quotient entre la production et le temps de travail. L'automatisation et la mécanisation ont bien évidemment dynamisé la productivité.

Les gains de productivité sont à rechercher dans une diminution des coûts salariaux et de plus grands rendements. L'ouvrier qualifié cède peu à peu sa place à l'ouvrier spécialisé, puis à des ingénieurs qui contrôlent désormais l'ensemble de la chaîne de production. Les coûts de production à la baisse permettent d'avoir des produits standardisés accessibles au plus grand nombre. La société de consommation de masse est donc issue de ce processus de rationalisation et de mécanisation du travail. On utilise également le terme de

« robotisation ».

Les entreprises produisent en grande quantité des biens standardisés destinés à un marché de masse. C'est le début de l'ère de la société de consommation de masse. Cette consommation est d'autant plus facilitée que le crédit se généralise et le pouvoir d'achat augmente grâce notamment à la mise en place d'un salaire minimum indexé sur les prix (SMIG en 1950, puis SIMC en 1970) et une augmentation des prestations sociales. L'état intervient fortement dans l'économie par le biais de la planification incitative et la politique économique menée par les entreprises nationalisées à la Libération comme Renault, EDF ou les Charbonnages de France. La France entre ainsi dans l'ère de la modernité et de l'État Providence.

Avec les débuts du Marché commun en 1957, l'économie française sort de son protectionnisme traditionnel. La C.E.E. permet à la France d'accéder à un vaste marché de consommateur mais l'oblige également à entrer dans un processus de concurrence accrue et donc de recherche de productivité.

Les secteurs les plus touchés par cette prospérité sont les industries d'équipement et de consommation. Leurs prix sont très largement abaissés et leurs qualités améliorées grâce à une standardisation plus poussée. La productivité moyenne par travailleur ne cesse d'augmenter également, donnant une plus grande compétitivité au complexe industriel français. Dans l'industrie aéronautique, la France s'illustre par le lancement du Concorde en 1969. La société industrielle atteint son apogée dans les années 1950 quand le secteur emploie encore plus du tiers des actifs.

La croissance économique et la consommation de masse initient l'essor d'un secteur tertiaire de plus en plus prégnant. Le premier hypermarché Carrefour est inauguré en 1963. Leur nombre passe de 4 en 1965 à près de 400 en 1980.

#### **Document n°1 : Les entreprises nationalisées :**

Charbonnages: bassin du Nord-Pas-de-Calais (décembre 1944), puis ensemble des bassins (mai 1946).

Électricité et gaz (avril 1946).

Transports aériens (Juin 1945).

Transports maritimes (décembre 1944).

Banque de France et quatre grandes banques de dépôts: Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir national d'escompte, Banque nationale pour le commerce et l'industrie (décembre 1945).

Grandes compagnies d'assurance (avril 1946).

Usines Renault (janvier 1945).

Usines Gnome et Rhône de construction de moteurs d'avions, future SNECMA (mai 1945).

**Document n°2 : une modernisation spectaculaire.**

La France actuelle est à des années-lumière de ce qu'elle était à la fin des années 1940 et au début des années 1950, au temps où on l'appelait « l'homme malade de l'Europe » et où se succédaient des gouvernements chancelants, frôlant la faillite.

C'est dans tous les domaines que l'on peut observer le changement : par la gracieuse Caravelle vrombissant au-dessus du magnifique aéroport de verre et d'aluminium d'Orly où passent 3,5 millions de passagers par an ; par la masse d'automobiles qui tournent autour de l'Arc de triomphe dans le brume légère d'un après-midi parisien ; par l'enchevêtrement de pipe-lines à Lacq, dans le Sud-Ouest, où l'on recueille 4,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel chaque année ; par un vaste barrage et un système d'irrigation qui transforme la basse vallée du Rhône en un immense jardin qui donnera fruits et légumes toute l'année ; et aussi, par dessus tout, à Pierrelatte, dans la vallée du Rhône, où une usine basse, sans fenêtres, derrière une clôture de barbelés, produit de l'uranium enrichi pour la bombe H française. La vieille terre fertile des Gaulois se transforme rapidement en une puissante nation industrialisée.

« Retour à la grandeur », *Newsweek*, 10 février 1964.

## 2) *Les causes de la croissance.*

Les causes sont multiples :

- Forte demande liée aux années du *Baby-boom* (record de natalité avec 800 000 /an).
- Ceci est aussi à relier avec une forte augmentation de l'espérance de vie à mettre en relation avec l'amélioration des conditions de vie, les progrès de la médecine et l'institution de la sécurité sociale. L'espérance de vie à la naissance passe de 62 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes en 1946, à 69 et 77 ans en 1975, et 76 et 83 en l'an 2000.
- La population en âge de travailler, restée stable jusqu'en 1960, s'est ensuite accrue avec l'arrivée des baby-boomers mais aussi par une augmentation du travail féminin.
- Au développement de la publicité et à l'augmentation des revenus.
- Les entreprises bénéficient d'une énergie à bon marché, de forts investissements des progrès techniques et de la productivité.
- L'intervention de l'état dans l'économie oriente le développement par ses subventions et ses commandes.

## 3) *Ses effets sur la population.*

Une *société de consommation de masse* se met en place grâce à une augmentation importante du *pouvoir d'achat*. Le pouvoir d'achat des Français progresse considérablement, et l'État garantit un revenu décent aux bas salaires (SMIG [Salaire minimum interprofessionnel garanti] en 1950, SMIC [Salaire minimum interprofessionnel de croissance] en 1970). Cette volonté de consommation et de gaspillage qu'elle entraîne sont parfois contestés.

Le développement des villes et des banlieues sert de cadre à un nouveau mode de vie. Plus de 75% des Français vivent désormais en ville. Ceci est à mettre en liaison avec l'exode rural. Ce dernier concerne surtout la « campagne profonde » car les campagnes proches des grandes villes connaissent au contraire une croissance avec la périurbanisation et la rurbanisation. La principale transformation de la société française depuis les années 1950 est incontestablement le net recul du monde rural qui conduit le sociologue Henri Mendras à publier en 1967 un ouvrage au titre évocateur : *La Fin des paysans*. La population des campagnes, qui constituait encore 47 % de la population totale en 1946, n'en représente plus que 34 % en 1968.

L'immigration se développe pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre de la reconstruction puis de la croissance. La population étrangère progresse ainsi de 1,7 million en 1954 à 3,5 millions en 1975.

La société de consommation signifie une multiplication des services, et par conséquent une tertiarisation de l'économie qu'il faut associer avec une **fémínisation du travail**. Il convient d'indiquer que les discriminations sexistes ont longtemps pesé sur leur position sociale. Pourtant, sur le plan juridique et économique, la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle s'affirme comme une phase d'émancipation sans précédent. Ce n'est plus seulement en terme d'égalité juridique que se pose le rapport hommes/femmes, mais aussi en terme d'égalité des chances. En 1960, la population active compte 6,5 millions de femmes, contre 11,5 millions quarante ans plus tard. Les dépenses alimentaires tombent à 30% du budget des familles tandis que la part du logement, de la santé, des transports et des loisirs augmente.

Les moeurs évoluent avec une plus grande libéralisation de la femme. La seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle voit une nette amélioration du statut de la femme dans la société française. Depuis 1965, la femme mariée peut gérer ses propres biens, tout comme elle peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari. C'est ainsi par le biais de l'activité professionnelle que la femme conquiert peu à peu son autonomie. Le développement de la *contraception* devient effectif.

La **loi Neuwirth** légalisant l'usage de la pilule contraceptive est adoptée en 1967, mais les décrets d'application ne paraissent que cinq ans après et le remboursement par la Sécurité sociale n'est acquis qu'en 1974. Le Mouvement de libération de la femme (MLF) naît en 1970 quand une poignée de militantes manifeste à Paris sous l'Arc de Triomphe pour rappeler qu'« un homme sur deux est une femme ». L'année

1975 voit la création d'un secrétariat d'État à la Condition féminine confiée à Françoise Giroud qui a la charge de « promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet ».

Cette même année, un projet de loi émanant de la ministre de la Santé Simone Veil, soutenu par le président nouvellement élu Valéry Giscard d'Estaing, légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Il s'agit alors d'adapter la législation aux mœurs en autorisant une pratique largement attestée pour mettre fin aux avortements clandestins.

L'année 1975 voit l'instauration du divorce par consentement mutuel et le choix du lieu de résidence par les deux époux avec la possibilité d'opter pour deux domiciles différents. Cette mesure législative parachève l'évolution amorcée en 1970 avec le remplacement de « l'autorité paternelle » par « l'autorité parentale » qui supprime la notion de chef de famille et permet aux époux d'assurer ensemble la direction morale et matérielle de la famille.

De **nouvelles pratiques culturelles** se mettent en place. L'amélioration du niveau de vie et le rajeunissement de la population se traduisent aussi par de nouvelles pratiques culturelles alors que le sociologue Joffre Dumazedier croit percevoir en 1962 l'évolution de la société *Vers une civilisation des loisirs*. Le journal, la radio et le cinéma se démocratisent. L'accès au livre se développe, avec l'apparition du livre de poche en 1953.

Presque tous les foyers possèdent un poste de radio qui permet de capter les chaînes diffusées par l'État, qui a le monopole des ondes, mais aussi les chaînes dites périphériques. La concurrence de la télévision ne se fait pas encore sentir, le pays ne comptant que moins d'un million de récepteurs en 1958. Celle-ci s'affirme nettement au cours des années 1960. La deuxième chaîne fait son apparition en 1964, la troisième en 1971 (voir doc. n°3).

Une « culture jeune » apparaît alors, qu'Edgar Morin baptise aussitôt yé-yé. Le jean est l'uniforme de ceux qui se prétendent non conformistes, quand l'électrophone, le disque 45 tours et le poste à transistors sont les outils indispensables de la jeunesse dans le vent. La surprise-partie et l'écoute de *Salut les Copains*, émission de radio lancée en 1959 par Frank Ténot et Daniel Filipacchi, remplacent le débat politique. C'est le temps des « idoles de jeunes » (Johnny Hallyday), qui produisent tubes sur tubes et se donnent des noms à consonance anglo-saxonne. Les Chaussettes Noires d'Eddy Mitchell rivalisent avec les Chats Sauvages de Dick Rivers.

La grande affaire, sur le plan structurel, de la cinquième République est la réalisation de l'« **école unique** » (si ce n'est unifiée) : le passage d'une école par « ordres » (l'ordre du primaire, l'ordre du secondaire, voire l'ordre du technique) à une école par « degrés » (l'école élémentaire, le collège, les lycées).

La **réforme Berthoin** (6 janvier 1959) entame une série de bouleversements majeurs. Elle prolonge d'abord l'obligation scolaire de deux ans et la porte à 16 ans révolus. La volonté de multiplier l'offre d'enseignement et de la rapprocher des familles est évidente. Les CEG, nouvelle appellation des cours complémentaires du primaire voient leur encadrement défini et renforcé par le décret du 21 octobre 1960 qui crée un certificat d'aptitude pédagogique pour les CEG : le CAP-CEG. Le niveau des enseignants est donc revu à la hausse. L'efficacité de cette politique est incontestable d'un point de vue quantitatif : les effectifs scolarisés dans les premières classes des collèges augmentent massivement passant de 474 500 en 1959-1960 à 789 300 en 1963-1964, soit une hausse de 66% en quatre ans. La réforme de 1959 a bien donné un coup de fouet à l'essor de la scolarisation.

La réforme Capelle-Fouchet (3 août 1963) complète le dispositif en instituant un nouveau type d'établissement : le Collège d'enseignement secondaire. La réforme opère un changement structurel. Une école moyenne de quatre années succède à l'élémentaire. Comme le fait remarquer Christian Fouchet à l'Assemblée nationale en juin 1963 :

« Le gouvernement a décidé de créer des établissements polyvalents, réunissant sous le même toit toutes les formes d'enseignement entre la fin des études élémentaires et la fin de la scolarité obligatoire ; la décision d'instituer de tels établissements est une date dans l'histoire de nos institutions. »

Cette mise en système, fondée sur les filières se poursuit par la restructuration des seconds cycles : par décret du 10 juin 1965, les filières conduisant au baccalauréat se spécialisent dès la classe de seconde avec quatre séries générales (A, B, C, D). Le baccalauréat de technicien est créé : il sanctionne des formations techniques très spécialisées (séries F, G, H).

Les collèges d'enseignement secondaire comprennent trois groupes de sections. Un enseignement général long, classique ou moderne (la voie I) est dispensé par des professeurs agrégés ou certifiés. Un enseignement général moderne court (la voie II) est assuré par des professeurs bivalents (le plus souvent instituteurs ayant préparé le diplôme du CAP-CEG) ; il mène dans beaucoup de cas, à une future entrée en collège d'enseignement technique ou en Lycée technique. Un enseignement terminal (la filière transition-pratique, dite voie III) est dispensé par des instituteurs en principe spécialisés ; il débouche sur l'entrée en CET ou la vie active.

Le succès de la réforme des collèges a dû beaucoup au fait que de nouveaux établissements ont été construits pour accueillir cette école moyenne de quatre ans. Le développement de la scolarisation et la croissance des effectifs scolaires rendaient de toute façon indispensable la construction de nouveaux établissements, mais il n'était pas indifférent de construire des collèges ou des lycées. On choisit de construire des collèges : on industrialisa ces constructions, pour les réaliser plus vite et à des coûts réduits. Entre 1965 et 1975, 2354 collèges ont ainsi été bâtis, soit un par jour ouvrable pendant dix ans ! Ces constructions ont permis d'une part d'héberger dans des locaux préfabriqués érigés en hâte dans une cour d'école.

Derrière cette politique de construction, se manifeste la volonté nouvelle de séparer les âges. Quelques décennies plus tôt, il séparait les sexes, mais confondait les âges. Il confond désormais les sexes (les collèges sont mixtes) mais sépare les âges. Les CEG et les CES se limitent au groupe des 11-16 ans. Les lycées n'accueilleront bientôt plus que des élèves de 16 ans et plus.

À l'autre extrémité du système scolaire, les écoles primaires perdent leurs classes de fin d'étude dont les maîtres et les élèves sont versés à partir de 1967 dans les sections de transition des CEG et des CES. Vers 1970, il ne reste plus guère d'enfants de 12 ans et plus dans les écoles primaires. Les CEG et les CES ont désormais en commun d'accueillir le même groupe d'âge intermédiaire, et cela les rapproche. Les débats se focalisent également sur la nature du personnel qui doit être responsable de cette nouvelle structure. Les instituteurs le revendiquent, car leur vocation même est de tenir l'école du peuple. Les professeurs du secondaire refusent, quant à eux, d'abandonner ce qu'ils estiment être leur territoire. Au-delà des intérêts catégoriels, se sont deux conceptions de la démocratisation de l'enseignement qui s'affrontent avec bonne foi. Pour les défenseurs du secondaire, convaincus de l'excellence de leur enseignement et de l'universalité de leur culture, la vraie démocratisation consiste à donner aux enfants du peuple ce qu'il y a de meilleur. Modifier celui-ci pour les accueillir, ce serait leur donner une culture au rabais.

Pour les enseignants du primaire, qui connaissent les enfants du peuple par ce qu'ils les accueillent déjà dans leurs classes primaires et que leurs écoles sont implantées dans les quartiers populaires ; l'objectif est de donner aux élèves un enseignement plus concret, plus proche des préoccupations des élèves, plus attentif à leurs débouchés professionnels.

Selon Antoine Prost, « ce débat était en réalité le débat central, car il portait sur la nature même des contenus d'un enseignement secondaire de masse. Toute la difficulté étant de le vouloir à la fois secondaire et de masse. Ce débat n'a jamais été véritablement tranché et la V République s'est engagée dans d'ambitieuses réformes de structure, dont naquit le collège actuel, en s'efforçant de l'esquiver. »

La réforme Haby (11 juillet 1975) finalise cette constitution progressive de l'école unique. René Haby pense atteindre ses objectifs par la suppression de toute filière dans les collèges. La loi du 11 juillet (appliquée à la rentrée 1977) unifie les CES et les CEG sous la dénomination unique de collège. Comme le dit Antoine Prost :

« On est passé d'une logique des établissements à une logique des niveaux et des filières. »

Le débat s'oriente également vers un **service privé d'utilité publique**. À la libération, les partisans de l'enseignement libre ne parviennent pas à faire inscrire la liberté de l'enseignement dans la Constitution. Par contre la loi Debré (31 décembre 1959) permet une nette avancée dans la matière. Pour Michel Debré, homme d'état sensible au service public, il ne saurait être question de reconnaître qu'un enseignement privé et indépendant ait en tant que tel le droit d'être subventionné par l'État. L'idée fondamentale est de considérer que tout établissement privé qui sollicite un secours de l'état doit en retour accepter un certain contrôle et montrer qu'il y va de l'intérêt de la collectivité toute entière. C'est pourquoi, la loi Debré propose le « contrat d'association ». L'état supporte le traitement et les charges sociales des enseignants ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement ; en contrepartie l'état contrôle l'enseignement donné qui doit respecter les programmes de l'enseignement public.

Depuis la fin de la guerre, **la pratique religieuse** enregistre une forte baisse. La crise des vocations, sensible dès les années 1960, pose de nombreux problèmes à l'Église catholique qui n'a plus guère d'influence sur les comportements collectifs. La sexualité et la vie de couple échappent à son emprise : près d'un enfant sur deux naît désormais hors mariage. Les familles se font, se défont et se recomposent dans un mouvement qui s'accélère depuis le milieu des années 1980. Les mariages sont ainsi moins nombreux et surtout moins stables que par le passé : on compte un divorce pour trois mariages.

Le pacte civil de solidarité (PACS, loi du 15 novembre 1999) se développe et permet la reconnaissance des couples homosexuels. Si 62 % des Français se disent encore catholiques, cette affirmation exprime essentiellement une fidélité à un ensemble de traditions et de souvenirs où le religieux n'est plus l'essentiel : moins d'un Français sur dix atteste d'une pratique régulière. L'élargissement des loisirs et des libertés n'empêche pas le maintien des inégalités et la *révolte des jeunes* des années 1965-1970.

#### Document n°4 : Télévision

Omniprésente aujourd'hui et reflet d'une civilisation des loisirs, la télévision est le fruit d'une lente évolution à la fois technique et culturelle. La technique n'est réellement acquise qu'à partir des années 1930, lorsque l'électronique permet une diffusion de qualité. En 1935, sous l'impulsion de Georges Mandel, alors ministre des Postes, est lancée la première émission officielle de télévision française. En 1937, une émission quotidienne voit le jour, mais reste confinée à une centaine de postes seulement. Après guerre, la mainmise de l'État devient effective. En 1949, la création de la Radiodiffusion-télévision française (RTF) permet de mettre en place un premier journal télévisé dont les membres feront école : Pierre Sabbagh, Pierre Dumayet ou Georges de Caunes. Avec ses 3 000 postes, la télévision reste cependant un produit culturel de luxe encore peu partagé. Une première explosion a lieu au cours des années 1950, avec 500 000 récepteurs en 1956, puis 920 000 en 1958 (10 % des ménages). Une ère nouvelle s'ouvre alors aux consommateurs, avec une diversification et une massification de l'offre. En octobre 1964 apparaît la deuxième chaîne (diffusée en couleur en 1967), puis en 1971 la troisième chaîne. La télévision devient alors un objet commercial, comme l'illustre la diffusion de la première réclame en 1968. Le contrôle étatique est remis en cause, provoquant une fragmentation de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) en établissements autonomes comme TF1, Antenne 2 ou FR3. L'ère de la télévision privée s'ouvre dans les années 1980 avec la mise en service de Canal+ en 1984 et de La Cinq en 1986. Le taux d'équipement ne cesse d'évoluer, passant d'une proportion de 70 % des ménages en 1970 à près de 91 % en 1982.

**Document n°4 : Les « Trente glorieuses » en France vues par de Gaulle.**

"Mon gouvernement (...) s'efforce aussi de devancer le développement économique et déploie pour l'équipement national un effort auquel dans le passé ne se compare aucun autre. Cet effort, il le consacre à soutenir des espoirs nouveaux. Ainsi des sources d'énergie : gaz de Lacq dont la production est portée à quatre milliards de m<sup>3</sup> par an et la distribution organisée sur tout le territoire ; hydrocarbures d'Algérie (...) centrales atomiques de Marcoule et de Chinon qui commencent à produire de l'électricité. (...) Ainsi du Centre d'études spatiales, qui s'établit à Brétigny et, tout de suite, prépare le lancement de satellites français. Ainsi des communications : en quatre ans, 2000 nouveaux kilomètres de chemins de fer sont électrifiés, le réseau d'autoroutes passe de 125 kilomètres à 300, la percée du mont Blanc est entamée (...) Ainsi des aéroports : construction de nouvelles pistes et aéroports à Orly et en province, aménagement moderne du trafic. Ainsi des logements : plus de 300.000 sont construits chaque année, la plupart avec le concours des fonds publics. Ainsi de la recherche scientifique, dont les crédits sont triplés (...)

Jamais non plus un Français parcourant la France n'a pu constater d'aussi grands et rapides changements. Et pour cause ! Des permis de construire sur 14 millions de mètres carrés - presque tous en province - sont accordés à l'industrie dont en même temps le nombre des entreprises est, par fusions ou concentrations, réduit d'environ 5000. Dans le secteur commercial où fonctionnaient, en 1958, 7 supermarchés et 1500 « magasins en libre-service » on en compte respectivement 207 et 4000 en 1962. (...) Nos vieilles villes et nos anciens bourgs sont en proie aux chantiers qui travaillent à les rajeunir. Par exemple, Paris blanchi tout en conservant ses lignes, débordant d'automobiles autour de ses monuments restaurés, se pénètre de trois autoroutes, s'entoure d'un boulevard périphérique et dresse d'innombrables immeubles neufs dans ses murs et ses environs. La médaille a son revers ! Notre développement industriel réduit inéluctablement l'importance relative de notre agriculture. Comment, étant qui je suis, ne serais-je pas ému soucieux en voyant s'estomper cette société campagnarde, installée depuis toujours dans ses constantes occupations, encadrée par ses traditions ; ce pays des villages immuables des églises anciennes, des familles solides, de l'éternel retour des labours, des semailles et des moissons. (...) La machine est passée par là, bouleversant l'ancien équilibre, imposant le rendement. (...)

Par rapport à l'existence individualiste de ruraux, d'artisans, de commerçants, de rentiers, qui depuis tant de siècles avait été celle de nos pères, les Français d'aujourd'hui se voient contraints, non sans quelque peine, à une vie mécanisée et agglomérée. Aux usines, ateliers, chantiers, magasins, le travail exige des gestes uniformément réglés, dans d'immuables engrenages, avec les mêmes compagnons. Point d'imprévu dans les bureaux, où l'on ne change ni de sujets ni de voisins suivant les lignes sans fantaisie d'un plan ou les schémas d'un ordinateur. N'étaient les aléas que comportent les intempéries, l'agriculture n'est plus que la mise en oeuvre d'un appareillage automatique et motorisé en vue de productions étroitement normalisées. Quant au commerce, il s'installe en marchés types, rayons de série, publicité autoritaire. Le logement de chacun est un alvéole quelconque dans un ensemble indifférent. C'est une foule grise et anonyme que déplacent les transports en commun. (...) Il s'agit là d'une force des choses, dont je sais qu'elle est pesante à notre peuple plus qu'à aucun autre en raison de sa nature et de ses antécédents et dont je sens que, par une addition soudaine d'irritations, elle risque de le jeter un jour dans quelque crise irraisonnée."

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, t. II, Paris, 1970 .



## II. La remise en cause de la croissance depuis 1973.

### 1) *Les caractéristiques de la crise.*

A partir des années 1970, on assiste à un ralentissement de la croissance économique (2,5 % /an ). La crise n'est ni continue, ni générale. Des *récessions* alternent avec des périodes de reprise. Pourtant, ce qui a été longtemps perçu comme une période de « crise » est bien une période de prospérité où le niveau de vie de la majorité de la population continue de progresser. À la différence des *Trente Glorieuses* cependant, cette progression n'est plus générale. La société sécrète des exclus que les mécanismes sociaux (allocations chômage ou RMI [Revenu minimum d'insertion], créé en 1988) ne parviennent pas à endiguer. Les industries sont inégalement touchées : *sidérurgie* et *construction navale* reculent, *textile* et *automobile* passent par des hauts et des bas, mais les *industries à haute technologie* et les *services* du secteur tertiaire supportent mieux la crise. Cette recomposition n'est pas nouvelle car dès les années 1960, les branches les plus anciennes (charbonnage, textile et chantiers navals avaient connu des difficultés).

Plus qu'une « crise », la période correspond plutôt à une adaptation de l'économie française aux réalités économiques internationales, ce qui imposent des reconversions industrielles durement ressenties socialement. Le phénomène semble d'autant plus brutal qu'il concerne surtout quelques régions industrielles traditionnelles. Des régions entières comme le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine sont ainsi sinistrées. Les 6,5 millions d'ouvriers de 1954 sont certes 8,5 millions en 1975 mais un peu moins de 5,5 millions en 2004.

Les excédents agricoles ainsi que les épizooties remettent en cause le modèle productiviste de l'agriculture. L'endettement et la chute des cours entraînent la baisse des revenus des agriculteurs. La tertiarisation de l'économie progresse encore.

Face à la crise, les politiques économiques ne parviennent pas à restaurer un haut niveau de croissance et d'emploi. En 1981, la politique de relance engagée par la gauche au pouvoir échoue : le déficit commercial se creuse et le franc doit être dévalué à plusieurs reprises. Avec le tournant de la « rigueur », qui amène le gouvernement à bloquer les prix et les salaires en 1982-1983, la lutte contre l'inflation devient prioritaire. L'investissement des entreprises et le commerce extérieur se redressent, au prix d'une forte augmentation du chômage.

Le chômeur est une personne sans emploi qui en recherche un. Il fait donc partie de la population active par cette recherche. Cette définition est entérinée par le Bureau international du travail (BIT) qui stipule que, pour être au chômage, il faut être dépourvu d'emploi, être à même de travailler, chercher un travail rémunéré et, est-il précisé, le rechercher activement !

#### **Document n°5, François Mitterrand justifie la politique de rigueur.**

Comme la plupart des pays du monde, nous venons de vivre une année difficile. La crise, qui jusqu'alors frappait l'Europe, s'aggrave aux Etats-Unis d'Amérique, gagne le Japon, dévaste le Tiers-Monde. Elle est universelle.

Prise dans la tourmente, la France, mieux que les autres, a soutenu à la fois sa croissance, son budget, sa lutte contre le chômage. Plus que les autres, elle a défendu le pouvoir d'achat des moins favorisés. Plus tard que les autres, elle a réduit, mais pas assez son inflation. Elle s'est moins bien comportée que les autres sur les marchés extérieurs. Voilà la vérité.

Au total, en dépit de remarquables réussites- notre agriculture, par exemple, qui en 1982 a connu ses meilleurs résultats depuis bientôt dix ans, le renouveau industriel entrepris par le gouvernement et qui commence à porter ses fruits-, au total, notre production et nos échanges demeurent insuffisants, trop d'hommes et de femmes demeurent insuffisants, trop d'hommes et de femmes parfois désespérés attendent un emploi et, je n'hésite pas à le dire, trop d'injustices pèsent encore sur les plus faibles...

Et pourtant, de ce tableau sans complaisance, je tire les raisons de ma confiance pour l'avenir. Ce que l'on appelle la politique de rigueur n'est qu'une épreuve de vérité. Elle met en pleine lumière les aspérités du terrain et montre à tous l'itinéraire pour en sortir, car nous en sortirons, pour le bien de la France (...).

François Mitterrand, vœux du président aux Français le 31 décembre 1982.

## 2) Les facteurs de la récession.

Les *chocs pétroliers* dus au relèvement du prix du pétrole par l'*OPEP* en 1974 (X 4) et 1979 ( X 2) obligent les pays industriels importateurs à augmenter le prix des transports, des produits industriels et agricoles, provoquant *stagnation* et *inflation*. La balance commerciale devient déficitaire ce qui a nécessité la mise en place de solutions alternatives (économie, remplacement et diversification des énergies). Ainsi, la part des importations énergétiques dans les achats à l'étranger a été ramené de 25% du total au début des années 1980 à 6% en 1995. Cependant, la fragilisation des cours pétroliers due aux tensions géopolitiques provoque une instabilité de l'endettement.

Les licenciements massifs ont également pour origine :

- L'*automatisation* ou la *robotisation*.
- La concurrence de *nouveaux pays industrialisés* à main d'œuvre bon marché.
- L'internationalisation ou mondialisation des échanges qui provoquent pour certains secteurs de nombreuses délocalisations.

## 3) Ses effets sur la population.

Le *chômage* devient un problème national dans les sociétés des grands pays industrialisés. Il concerne les jeunes, les travailleurs peu qualifiés ou âgés de plus de 50 ans. Avec la crise, la société française découvre à nouveau le chômage qu'elle avait oublié depuis les années 1930. Les 500 000 chômeurs d'octobre 1974 sont 1 million en 1975, 2 millions en 1982, 3 millions en 1993. Le plein emploi n'est aujourd'hui qu'un lointain souvenir, le taux de chômage s'établissant durablement autour de 10 % de la population active.

On estime aujourd'hui l'ensemble des exclus, des chômeurs et des travailleurs occupant un emploi précaire autour de 5 millions de personnes. Les systèmes de *protection sociale* sont en difficulté (de nouvelles associations caritatives sont créées pour venir au secours des plus démunis, comme les Restaurants du Cœur lancés par Coluche en 1985) devant la diminution des ressources de l'état et provoque une *crise morale* dans une société de plus en plus touchée par l'exclusion.

C'est dans ce contexte que se développe le *racisme*. L'immigration est officiellement suspendue et sa nature modifiée : d'une immigration du travail, on passe une politique de regroupement familial. Pourtant la France est un vieux pays d'immigration. Elle avait été vigoureuse à partir des années 1950 pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'économie. La contribution des travailleurs étrangers a été décisive dans des secteurs tels que l'industrie automobile ou le bâtiment où ils occupaient les emplois d'O.S. (ouvrier spécialisé) et de manœuvre. Remise en cause depuis les années 1970, la population étrangère s'est ainsi stabilisée depuis 30 ans. Le chômage (qui touche 20% des étrangers en 1999) et les formes de ségrégation de l'habitat urbain édifié dans les années 1960 rendent aujourd'hui plus difficile l'intégration.

### Document n°6, les étrangers en France au XX siècle (en milliers).

	Étrangers	Français acquisition	par Immigrés*	Proportion des immigrés dans la population totale en %
1931	2 714	361	2 729	6,6
1946	1 744	853	1 986	5,0
1975	3 442	1 392	3 887	7,4
1999	3 260	2 360	4 310	7,4

\*Les immigrés englobent tous les étrangers nés hors du territoire national, y compris ceux qui ont acquis par la suite la nationalité française.

On assiste dans le même temps à une tertiarisation de plus en plus poussée de l'économie .

Les conséquences démographiques se caractérisent par une baisse brutale de la natalité (« *baby krach* ») au début des années 1970. Le vieillissement de la population (« *papy boom* ») est également à relier avec l'augmentation de l'espérance de vie. Il convient de parler plutôt d'espérance de vie à la naissance. Il s'agit du nombre moyen d'années que vivrait une personne si elle connaissait tout au long de sa vie les conditions de mortalité observées au cours d'une année de référence. Il faut veiller à ne pas confondre cette notion avec l'âge moyen des personnes décédées au cours d'une année qui dépend de la structure par âge de la population.

Cela n'empêche pas à la société de s'orienter vers le monde du temps libre, des loisirs et du tourisme. La réduction du temps de travail a pour conséquence l'extension du temps libre auquel un ministère est symboliquement consacré dans le gouvernement de Pierre Mauroy en 1981.

Les lois Aubry ramènent la durée hebdomadaire du travail à 35 heures en 1998, contre 45 dans l'immédiat après-guerre, ce qui se situe en droite ligne de l'allongement progressif de la durée des congés payés (2 semaines en 1936, 3 en 1956, 4 en 1969, 5 en 1982). La pratique des sports et des activités associatives se développe, ainsi que les départs en vacances dont profite maintenant la majeure partie de la population.

Concernant la condition féminine, de nets progrès sont perceptibles. Les femmes sont encore mieux protégées dans leur intégrité physique avec la loi de 1980 qui qualifie le viol de crime, et le rend donc passible de la cour d'assises, et l'intégration au *Code pénal* en 1992 du délit de harcèlement sexuel. Pourtant, elles restent à ce jour très nettement sous représentées dans le domaine politique, ce qui entraîne le gouvernement socialiste de Lionel Jospin à faire voter la loi du 6 juin 2000 sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

### **Définitions :**

**État providence :** système qui donne un rôle social important à l'état. Il garantit une protection contre la maladie, le chômage et la vieillesse. Cette protection est financée grâce à des cotisations sociales.

**Fordisme et taylorisme :** le taylorisme est une méthode d'organisation scientifique du travail développée par l'ingénieur américain Taylor au début du XX siècle afin de diminuer les coûts de production notamment par le travail à la chaîne. Le constructeur automobile, Henry Ford, lui associa une politique de hauts salaires destinée à créer un marché de masse.

### **Chronologie :**

1945 :

Création de la Sécurité sociale.

Nationalisations.

1950 : création du SMIG.

1954 : création du tiercé.

1959 : 1<sup>er</sup> émission de Salut les copains.

1963 : 1<sup>er</sup> Hypermarché (Carrefour).

1968 : 8 millions de grévistes.

1969 : lancement du Concorde.

1970 : 69% des ménages ont la télévision. Création du SMIC

1975 : Loi Veil (IVG).

1983 : retraite à 60 ans.

1985 : création des « Restos du cœur » par Coluche.

1986 : Loi sur les privatisations.

1988 : création du RMI.

1993 : 3 millions de chômeurs.

1998 : Loi sur les 35 heures.

1999 : Passage à l'Euro. Mise en place de la CMU (couverture maladie universelle).